

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE L'EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA  
GROSNE  
2025-7**

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 26 mars, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à MESSEY-SUR-GROSNE salle de la mairie, sous la présidence du Président Jean-François BORDET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

GELIN Daniel, FARENC Jean-François, PONCET Guy, BERTRAND Catherine, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, JANDOT Christelle, BORDET Jean-François, PROTET Christian, DURIAUX Philippe, CHORIER Jacques, QUELIN Pierre-Yves, LABULLE Marc

**Procurator(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

THEVENON René

Date de la convocation
12 mars 2025

**Etai(en)t excusé(s) :**

DELPEUCH Jean-Luc, GUENARD Pascal

Date d'affichage
12 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :**

FARENC Jean-François

26/4/2025
et publication du
02/04/2025

**AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de BORDET Jean-François, après avoir approuvé le compte administratif de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne de l'exercice 2024



<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	<b>54 522,45</b>
	- un excédent reporté de :	<b>97 225,66</b>
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>151 748,11</b>
	- un déficit d'investissement de :	<b>118 722,10</b>
	- un excédent des restes à réaliser de :	<b>133 852,00</b>
	Soit un excédent de financement de :	<b>15 129,90</b>
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	<b>151 748,11</b>
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>0,00</b>
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>151 748,11</b>
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	<b>118 722,10</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

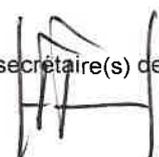
Pour extrait certifié conforme.

Fait à CLUNY le 31/03/2025

Le Président BORDET Jean-François

le(s) secrétaire(s) de séance




  
 JF Farenc